

Référendum contre la modification du 22 juin 2007 de la loi fédérale sur l'agriculture (Loi sur l'agriculture, LAgr)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu de l'art.141 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art.59s.), que la modification du 22 juin 2007 de la loi fédérale sur l'agriculture (Loi sur l'agriculture, LAgr) soit soumise au vote du peuple.

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'un référendum est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

Canton		N° postal			Commune politique			
N°	Nom (Écrire à la main et si possible en majuscule)	Prénom	Date de naissance exacte (Jour / Mois / Année)			Adresse exacte (Rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (laissez en blanc)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								

Expiration du délai référendaire: 11 octobre 2007

Le/ la fonctionnaire soussigné/e certifie que les.....(nombre) signataires du référendum dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée et y exercent leurs droits politiques.

Le/la fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle) :

Lieu: _____ Date : _____

Signature manuscrite: _____ Fonction officielle: _____

Sceau

Cette liste, entièrement ou partiellement remplie, doit être renvoyée **au plus vite**, au plus tard jusqu'au **10 août 2007** à : Référendum contre la loi sur l'agriculture - case postale 3115 - 2303 La Chaux-de-Fonds, il se chargera de demander l'attestation de la qualité d'électeur des signataires.

D'autres listes peuvent être commandées à l'adresse suivante: Référendum contre la loi sur l'agriculture - Case postale 3115 - 2303 La Chaux-de-Fonds.
Vous pouvez également télécharger des feuilles sur www.lavrille.ch

Référendum contre la loi sur l'agriculture

30'000 exploitations agricoles ont disparu en 15 ans, ça suffit !

Soutenir le NON à la loi sur l'agriculture, c'est :

Protéger nos valeurs et nos biens et lutter contre le libre-échange qui les met en danger.

Maintenir les exploitations paysannes familiales

Maintenir un paysage diversifié et un habitat rural de qualité.

Nous exigeons :

Que le droit soit prédominant au marché.

Que la sauvegarde de l'environnement soit prédominante au marché.

Que les produits de proximité soient prioritaires sur le marché.

Que le commerce équitable ne soit plus un commerce de niche, mais la norme.

Dire NON à la politique agricole :

C'est s'engager à transmettre aux générations futures des terres et un aménagement rural répondant aux critères de souveraineté alimentaire, de conservation du paysage, de la flore et de la faune.

C'est s'engager dans un projet de résistance citoyenne pour la défense de notre qualité de vie.

Comité référendaire :

[Claude-Alain Chollet vigneron, Chevrens; Willy Cretegny vigneron, Satigny; Georges](#)

[Desponds agriculteur, Cossonay ; Laurent Duvanel, journaliste, La Chaux-de-Fond ; Lionel](#)

[Favre maraîcher Riddes ; Catherine Saggini consommatrice, Genève ; Bernard Vuagnat](#)

[vigneron, Dardagny; Eric Vuillemin industriel, Genève;](#)

Liste complète des organisations et personnalités qui soutiennent le référendum sur :

www.lavrille.ch

Toute l'information sur la campagne sur www.lavrille.ch

Merci pour votre soutien financier à la campagne

Référendum contre la loi sur l'agriculture

c/o Lavrille.ch 1242 Satigny

CCP 17-534186-2

Adresse courrier : Référendum contre la loi sur l'agriculture

CP 3115 / 2303 La Chaux-de-Fond